

Document d'informations sur
la nature et les moments des principales évaluations
1^{re} à 5^e
secondaire
2025-2026

Bonjour chers parents,

L'année scolaire 2025-2026 est marquée par un retour vers l'enseignement complet des programmes d'études prescrits ainsi que des épreuves ministérielles qui en découlent. Ainsi, les apprentissages à prioriser dans certaines matières ne seront plus en vigueur et la pondération des épreuves ministérielles obligatoires et uniques est ramenée respectivement à 20 % et 50 %.

Nous vous présentons un document d'informations qui vous permettra d'accompagner votre enfant tout au long de l'année scolaire, au regard des directives du ministère de l'Éducation et des orientations du Centre de services scolaire des Découvreurs. Vous y trouverez les informations suivantes :

- Le calendrier des étapes;
- La date de parution des bulletins, de la communication écrite et des rencontres de parents;
- La compétence générique évaluée;
- Des informations relatives aux épreuves ministérielles et à l'épreuve locale CSSDD.

Meilleures salutations,



Calendrier des étapes

	<i>Étape 1</i>	<i>Étape 2</i>	<i>Étape 3</i>
<i>Dates de l'étape</i>	2 septembre 2025 au 4 novembre 2025	5 novembre au 30 janvier 2026	2 février 2026 au 23 juin 2026
<i>Pondération</i>	20 %	20 %	60 %

Date de parution des bulletins, des communications et des rencontres de parents

<i>1^{re} communication écrite</i>	Au plus tard le 15 octobre 2025
<i>1^{er} bulletin</i>	Au plus tard le 20 novembre 2025
<i>Rencontre de parents</i>	20 et 21 novembre 2025
<i>2^e bulletin</i>	Au plus tard le 15 mars 2026
<i>Rencontre de parents (au besoin)</i>	12 février 2026
<i>3^e bulletin</i>	Au plus tard le 10 juillet 2026

Compétence générique évaluée

Au moins une des quatre compétences génériques suivantes sera évaluée pendant l'année scolaire :

- *Exercer son jugement critique ;*
- *Organiser son travail ;*
- *Savoir communiquer ;*

Épreuves ministérielles et épreuve locale (CSS)

- La pondération de l'épreuve ministérielle au 1^{er} cycle du secondaire – épreuve obligatoire – est de 20 % du résultat final de la compétence ;
- La pondération des épreuves ministérielles au 2^e cycle du secondaire – épreuves uniques – est de 50 % du résultat final de la compétence ;
- La pondération de l'épreuve locale du Centre de services scolaire au 1^{er} cycle du secondaire – épreuve obligatoire – est de 20 %.

Concernant l'absence d'un élève à une épreuve ministérielle, seuls les motifs suivants sont acceptés :

- La maladie sérieuse ou l'accident (confirmé-e par une attestation médicale) ;
- Le décès d'un proche parent (un certificat de décès pourrait être exigé) ;
- La convocation d'un tribunal ;
- La participation à un événement d'envergure provinciale, nationale ou internationale.

Ce sont les seuls motifs acceptés par le ministère de l'Éducation. La participation à un voyage ne saurait justifier une absence à une telle épreuve.

Pour l'absence d'un élève à une épreuve locale, vous référer aux *Normes et modalités* de l'école.

Voici la nature des épreuves et les matières concernées :

	<i>1^{re} sec.</i>	<i>2^e sec.</i>	<i>3^e sec.</i>	<i>4^e sec.</i>	<i>5^e sec.</i>
<i>Épreuves uniques du MÉQ</i>				Mathématique CST et SN (raisonner) Sciences ST et ATS (volet théorie) HQC	Français (écrire) Anglais CORE (communiquer oralement et écrire) EESL (compréhension et écrire) ELA (lecture et écriture)
<i>Épreuve obligatoire du MÉQ</i>		Français (écrire)			
<i>Épreuve obligatoire du CSS</i>		Mathématique (raisonner)			

Discipline : Anglais EESL		Enseignants : Rima Jerbi			
Code matière : 101		Nombre de périodes par cycle: 6			
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>			NATURE DES ÉVALUATIONS - Épreuve école - Épreuve Centre de services scolaire - Épreuve MELS (obligatoire, unique ou appoint)
		Étape 1 (20 %)	Étape 2 (20 %)	Étape 3 (60 %)	
Communiquer oralement (40 %)		Oui	Oui	Oui	- Situations de communications orales en classe - Étapes 2 et 3 : Épreuve école (l'évaluation se fait de façon continue au cours d'activités à l'oral en classe)
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>				
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Participation aux interactions orales - Contenu du message - Articulation du message				
Comprendre des textes lus et entendus (30 %)		Non	Oui	Oui	- Situations d'apprentissage et d'évaluation (seul et en équipe) - Étapes 1, 2 et 3 : Épreuve école et/ou centre de services scolaire (de façon ponctuelle en cours d'étape et/ou pendant les sessions d'examens)
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>				
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Signes manifestes de la compréhension des textes au moyen de la démarche de réponse - Utilisation des connaissances tirées des textes				
Écrire des textes (30 %)		Oui	Oui	Oui	- Situations d'apprentissage et d'évaluation (seul et en équipe) - Étapes 1, 2 et 3 : Épreuve école et/ou centre de services scolaire (de façon ponctuelle en cours d'étape et/ou pendant les sessions d'examens)
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>				
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Participation aux démarches d'écriture et de production - Contenu du message - Formulation du message				

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape : observations, entrevues, réalisations diverses (communications écrites ou orales), situations de lecture, épreuves obligatoires, tests de connaissances, etc. L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

ANGLAIS ENRICHI (EESL)

PLANIFICATION DES PRINCIPAUX APPRENTISSAGES

	ÉTAPE 1	ÉTAPE 2	ÉTAPE 3
Communiquer oralement	• ☐ Les notions de grammaire, de vocabulaire et de langage fonctionnel présentes dans les situations d'apprentissage • ☐ Les stratégies à utiliser pour le développement plus poussé de la communication orale (précision de la langue et aisance d'expression, discussion et partage d'idées) • ☐ Activités à l'oral en lien avec la situation d'apprentissage	• Les notions de grammaire, de vocabulaire et de langage fonctionnel présentes dans les situations d'apprentissage • Les stratégies à utiliser pour le développement plus poussé de la communication orale (précision de la langue et aisance d'expression, discussion et partage d'idées) • Activités à l'oral en lien avec la situation d'apprentissage	• Les notions de grammaire, de vocabulaire et de langage fonctionnel présentes dans les situations d'apprentissage • Les stratégies à utiliser pour le développement plus poussé de la communication orale (précision de la langue et aisance d'expression, discussion et partage d'idées) • Activités à l'oral en lien avec la situation d'apprentissage
Comprendre des textes lus et entendus	• ☐ Apprendre la démarche de réponse par le biais de textes courants et littéraires	• ☐ Approfondir la démarche de réponse en exploitant des types de textes (écrits, oraux et visuels) plus diversifiés et complexes	• Consolider la démarche de réponse • Utiliser une ou plusieurs démarches dans un projet de lecture
Écrire des textes	• ☐ Apprendre la démarche de production écrite par le biais de projets de création	• ☐ Approfondir la démarche de production en vue de la mettre en pratique dans des situations de communications écrites	• ☐ Consolider la démarche de production écrite en mettant l'accent sur la créativité et le développement d'un style personnel

Code matière : 170-104		Nombre de périodes par cycle : 2			
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>			NATURE DES ÉVALUATIONS - Épreuve école - Épreuve Commission scolaire - Épreuve MELS (obligatoire, unique ou appoint)
		Étape 1 (20 %)	Étape 2 (20 %)	Étape 3 (60 %)	
Créer et interpréter des œuvres dramatiques (70 %)		Oui	Oui	Oui	Création de séquences dramatiques et de personnages.
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>				Création et interprétation de textes dramatiques. Choix de costumes, décors, scénographie.
Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Efficacité de l'utilisation des connaissances liées au langage dramatique et aux techniques, en fonction du cycle - Cohérence de l'organisation des éléments - Authenticité de la production - Respect des caractéristiques de l'œuvre	Oui	Oui	Oui	Interprétation de courtes pièces de théâtre en équipe : mise en place, scénographie, coiffure et maquillage, costumes et décor.
Apprécier des œuvres dramatiques (30 %)		Oui	Oui	Oui	Création et interprétation de personnages et de textes, et ce, à l'aide de la marionnette.
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>				Oui
Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	Pertinence de l'appréciation	Oui	Oui	Oui	Retour sur l'implication de l'élève, sa participation, ses apprentissages et sur le travail de ses pairs (journal de bord).
		Oui	Oui	Oui	Évaluations théoriques sur la matière vue en classe.

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape : observations, réalisations diverses (œuvres personnelles, œuvres médiatiques, analyse d'une œuvre d'un auteur, etc.), tests de connaissances, etc. L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

ART DRAMATIQUE

PLANIFICATION DES PRINCIPAUX APPRENTISSAGES

ÉTAPE 1	ÉTAPE 2	ÉTAPE 3
Travail en ateliers de création • Création de courtes séquences dramatiques. • Construction de personnages à partir des différentes utilisations du corps et de la voix. • Création et interprétation de textes dramatiques. • Choix de costumes, décors, scénographie.	Courtes pièces de théâtre • Interprétation de courtes pièces de théâtre en équipe : mise en place, scénographie, coiffure et maquillage, costumes et décor.	Le théâtre de marionnettes • Théorie sur le théâtre de marionnette (histoire + définitions). • Travail de création autour de la marionnette (manipulation, voix et texte). • Interprétation de personnages dans des séquences dramatiques.
• Retour sur l'implication de l'élève en classe, dans les ateliers (journal de bord). • Évaluations théoriques sur la matière vue en classe.	• Retour sur la prestation de l'élève, sur le travail d'équipe (journal de bord). • Évaluations théoriques sur la matière vue en classe.	• Fiche biographique du personnage. • Retour sur la prestation de l'élève, sur le travail d'équipe et sur le projet final. • Évaluations théoriques sur la matière vue en classe.

Discipline : Art dramatique		Enseignante : Dominique Forbes			
Code matière : 170-104		Nombre de périodes par cycle : 3			
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>			NATURE DES ÉVALUATIONS - Épreuve école - Épreuve Commission scolaire - Épreuve MELS (obligatoire, unique ou appoint)
		Étape 1 (20 %)	Étape 2 (20 %)	Étape 3 (60 %)	
Créer et interpréter des œuvres dramatiques (70 %)		Oui	Oui	Oui	Création de séquences dramatiques et de personnages.
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>				
Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Efficacité de l'utilisation des connaissances liées au langage dramatique et aux techniques, en fonction du cycle - Cohérence de l'organisation des éléments - Authenticité de la production - Respect des caractéristiques de l'œuvre	Oui	Oui	Oui	Création et interprétation de textes dramatiques. Choix de costumes, décors, scénographie.
			Oui		Interprétation d'une pièce de théâtre en groupe : mise en place, scénographie, coiffure et maquillage, costumes et décor.
				Oui	Création et interprétation de personnages et de textes, et ce, à l'aide de la marionnette.
Apprécier des œuvres dramatiques (30 %)		Oui	Oui	Oui	Retour sur l'implication de l'élève, sa participation, ses apprentissages et sur le travail de ses pairs (journal de bord).
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>				
Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	Pertinence de l'appréciation	Oui	Oui	Oui	Évaluations théoriques sur la matière vue en classe.

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape : observations, réalisations diverses (œuvres personnelles, œuvres médiatiques, analyse d'une œuvre d'un auteur, etc.), tests de connaissances, etc. L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

ART DRAMATIQUE

PLANIFICATION DES PRINCIPAUX APPRENTISSAGES

ÉTAPE 1	ÉTAPE 2	ÉTAPE 3
Travail en ateliers de création - Création de courtes séquences dramatiques. - Construction de personnages à partir des différentes utilisations du corps et de la voix. - Création et interprétation de textes dramatiques. - Choix de costumes, décors, scénographie.	Interprétation d'une pièce de théâtre en groupe Interprétation de personnages dans des séquences dramatiques données dans le but d'une représentation devant ses pairs.	Préparation de courtes scènes en théâtre de marionnettes - Théorie sur le théâtre de marionnette (histoire + définitions). - Travail de création autour de la marionnette (manipulation, voix et texte). - Interprétation de personnages dans des séquences dramatiques données ou improvisées.
- Retour sur l'implication de l'élève en classe, dans les ateliers (journal de bord). - Évaluations théoriques sur la matière vue en classe.	- Retour sur la prestation de l'élève, sur le travail d'équipe (journal de bord). - Évaluations théoriques sur la matière vue en classe.	- Fiche biographique du personnage. - Retour sur la prestation de l'élève, sur le travail d'équipe et sur le projet final. - Évaluations théoriques sur la matière vue en classe.

Discipline : Arts plastiques		Enseignante : Suzie Bouret			
Code matière : 168-104		Nombre de périodes par cycle : 2			
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>			NATURE DES ÉVALUATIONS - Épreuve école - Épreuve Commission scolaire - Épreuve MELS (obligatoire, unique ou appoint)
		Étape 1 (20 %)	Étape 2 (20 %)	Étape 3 (60 %)	
Créer des images personnelles et médiatiques (70 %)		Oui	Oui	Oui	- Cahier de traces incluant les dessins d'étape - Projets et exercices réalisés en classe
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>				
Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Efficacité de l'utilisation des connaissances liées au langage plastique - Efficacité de l'utilisation des connaissances liées aux gestes, aux matériaux et aux outils - Cohérence de l'organisation des éléments - Authenticité de la production				
Apprécier des images (30 %)		Oui	Oui	Oui	Cahier de traces
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>				
Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	Pertinence de l'appréciation				

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape : observations, réalisations diverses (œuvres personnelles, œuvres médiatiques, analyse d'une œuvre d'un auteur, réalisation d'une gamme de couleurs, etc.), tests de connaissances, etc. L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

ARTS PLASTIQUES

PLANIFICATION DES PRINCIPAUX APPRENTISSAGES

ÉTAPE 1	ÉTAPE 2	ÉTAPE 3
Divers projets exploitant différents médiums et techniques pour créer des images personnelles et médiatiques.	Divers projets exploitant différents médiums et techniques pour créer des images personnelles et médiatiques.	Divers projets exploitant différents médiums et techniques pour créer des images personnelles et médiatiques.
Présentation de différentes œuvres et objets du patrimoine artistique en lien avec les projets réalisés en classe suivie d'analyses et d'appréciations.	Présentation de différentes œuvres et objets du patrimoine artistique en lien avec les projets réalisés en classe suivie d'analyses et d'appréciations.	Présentation de différentes œuvres et objets du patrimoine artistique en lien avec les projets réalisés en classe suivie d'analyses et d'appréciations.

Les projets varient selon le nombre de périodes par cycle et les intérêts particuliers de chaque groupe.

Discipline : Arts plastiques		Enseignante : Catherine Perreault			
Code matière : 168-104		Nombre de périodes par cycle : 4			
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>			NATURE DES ÉVALUATIONS - Épreuve école - Épreuve Commission scolaire - Épreuve MELS (obligatoire, unique ou appoint)
		Étape 1 (20 %)	Étape 2 (20 %)	Étape 3 (60 %)	
Créer des images personnelles et médiatiques (70 %)					- Cahier de traces incluant les dessins d'étape - Projets et exercices réalisés en classe
Maîtrise des connaissances	Mobilisation des connaissances				
Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Efficacité de l'utilisation des connaissances liées au langage plastique - Efficacité de l'utilisation des connaissances liées aux gestes, aux matériaux et aux outils - Cohérence de l'organisation des éléments - Authenticité de la production				
Apprécier des images (30 %)					Cahier de traces
Maîtrise des connaissances	Mobilisation des connaissances				
Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	Pertinence de l'appréciation				

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape : observations, réalisations diverses (œuvres personnelles, œuvres médiatiques, analyse d'une œuvre d'un auteur, réalisation d'une gamme de couleurs, etc.), tests de connaissances, etc. L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

ARTS PLASTIQUES		
PLANIFICATION DES PRINCIPAUX APPRENTISSAGES		
ÉTAPE 1	ÉTAPE 2	ÉTAPE 3
Divers projets exploitant différents médiums et techniques pour créer des images personnelles et médiatiques.	Divers projets exploitant différents médiums et techniques pour créer des images personnelles et médiatiques.	Divers projets exploitant différents médiums et techniques pour créer des images personnelles et médiatiques.
Présentation de différentes œuvres et objets du patrimoine artistique en lien avec les projets réalisés en classe suivie d'analyses et d'appréciations.	Présentation de différentes œuvres et objets du patrimoine artistique en lien avec les projets réalisés en classe suivie d'analyses et d'appréciations.	Présentation de différentes œuvres et objets du patrimoine artistique en lien avec les projets réalisés en classe suivie d'analyses et d'appréciations.

Les projets varient selon le nombre de périodes par cycle et les intérêts particuliers de chaque groupe.

Discipline : Basketball		Enseignant : Olivier Jacques			
Code matière : 043-102		Nombre de période par cycle : 6 périodes			
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>			NATURE DES ÉVALUATIONS Épreuve école
		Étape 1 (20 %)	Étape 2 (20 %)	Étape 3 (60 %)	
Basketball (100 %)		Basketball Participation	Basketball Participation	Basketball Participation	- Analyse de mouvements - Évaluation de gestes techniques - Participation active
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>				
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Cohérence de la planification - Efficacité de l'exécution - Pertinence du retour réflexif*				

BASKETBALL

PLANIFICATION DES PRINCIPAUX APPRENTISSAGES

ÉTAPE 1	ÉTAPE 2	ÉTAPE 3
- Différents styles de lancers - Technique de dribble - Différents styles de passes	- Marquage/démarquage - Concept défensif - Règlements	- Jeux 3 x 3 - Concept offensive

Discipline : Culture et citoyenneté québécoise		Enseignants : Claudine Journault		
Code matière : 080-102		Nombre de périodes par cycle : 2		
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>		NATURE DES ÉVALUATIONS ☐ Épreuve école
		Étape 1 (20 %)	Étape 2 (20 %)	
Étudier des réalités culturelles (50 %)		Oui	Oui	- Évaluations théoriques - SAÉ - Projets
Maîtrise des connaissances - Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	Mobilisation des connaissances - Circonscrire l'objet d'étude - Analyser les relations sociales - Évaluer les savoirs - Exposer une compréhension enrichie			
Réfléchir sur des questions éthiques (50 %)		Oui	Oui	- Évaluations théoriques - SAÉ - Projets
Maîtrise des connaissances - Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	Mobilisation des connaissances - Dialoguer - Examiner une diversité de points de vue - Élaborer un point de vue - Dégager la situation éthique d'une situation			

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape : observations, réalisations diverses (laboratoires, construction d'un prototype), analyse d'objets techniques, recommandations suite à un enjeu, épreuves obligatoires, tests de connaissances, etc. L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

Culture et citoyenneté québécoise (CCQ)

PLANIFICATION DES PRINCIPAUX APPRENTISSAGES

ÉTAPE 1	ÉTAPE 2	ÉTAPE 3
Identités : • Construire son identité • Ce qui influence l'identité • Individualisme Appartenances: • Qu'est-ce que l'appartenance? • Les groupes d'appartenance • Les rôles sociaux et les stéréotypes	Vie collective : • La cohésion sociale • La société Québécoise un organisme vivant • Code de vie: les règles d'hier à aujourd'hui Espace publique : • La participation citoyenne dans l'espace public • L'espace médiatique • La vie citoyenne des adolescents à l'école Les défis des choix collectifs : • Les langues au Québec • L'intervention de l'État dans la vie privée • L'écoresponsabilité	La pensée critique et le dialogue : • Repérer des biais sociocognitifs • Reconnaître des types de jugements • Repérer des erreurs de raisonnement • Des moyens pour appuyer ses idées • Des formes de dialogue • Des conditions favorables à l'interaction

DISCIPLINE : ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ		ENSEIGNANTE : MARIE THIBEAULT			
CODE DE LA MATIERE : 043-102		NOMBRE DE PERIODES PAR CYCLE : 2			
Compétences et critères d'évaluation		Résultat communiqué au bulletin			Nature des évaluations
		Étape 1 (20%)	Étape 2 (20%)	Étape 3 (60%)	Épreuve école
Éducation physique et à la santé (100%)		Course d'endurance Ultimate anneau Engagement	Nage d'endurance Styles de nage : crawl et brasse L'CABD Plongeon, nage sur place, sauvetage	Volleyball Badminton Basketball Acrogym Gymnastique Soccer	Évaluation continue et finale en course Évaluation en jeu de l'ultimate anneau Évaluation en natation : styles de nage, saut d'arrêt, plongeon, nage sur place, nage d'endurance. Évaluation de L'CABD théorique et pratique Examen pratique en sports Examen pratique en acrogym et gymnastique
Maîtrise des connaissances	Mobilisation des connaissances				
Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Cohérence de la planification - Efficacité de l'exécution - Pertinence du retour réflexif				

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape : observations, entrevues, réalisations diverses (communications écrites ou orales, situations de lecture), épreuves obligatoires, tests de connaissances, etc. L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

DISCIPLINE : ÉDUCATION PHYSIQUE ET À LA SANTÉ			ENSEIGNANTE : MARIE THIBEAULT		
Planification des principaux apprentissages					
	Activités d'acquisition, de compréhension ou d'application des connaissances (exemples)	Situations de compétence (caractéristiques)	Étape 1 Course, Ultimate anneau, basket	Étape 2 Sports divers	Étape 3 Natation sauvetage Gymnastique
	• Description de techniques • Exécuter un enchaînement • Décrire les règlements d'un sport • Appliquer les principes lors d'activités collectives en espace distinct et commun • Appliquer les principes d'action lors d'activités de coopération • Appliquer les principes de coordination, synchronisation et de locomotion	Situations d'interaction • Ultimate anneau • Acrogym • Badminton • Volleyball • Basketball Situations d'action • Course • Gymnastique • Natation Adopter un mode de vie sain et actif Course d'endurance Nage d'endurance	Entraînement pour la course d'endurance Préparation d'un spectacle d'acrogym en équipe Basketball	Badminton Volleyball Endurance en natation	Techniques de nage, du plongeon et du sauvetage aquatique Théorie et pratique sur L'CABD Préparation d'une prestation sur appareil de gymnastique Soccer

Discipline : Français		Enseignants : Sylvain Bérubé (102, 103, 104, 106) Marie-Claude Bérubé (101, 105, 107)			
Code matière : 132-108		Nombre de périodes par cycle : 6			
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>		NATURE DES ÉVALUATIONS - Épreuve école - Épreuve Commission scolaire - Épreuve MÉQ (obligatoire, unique ou appoint)	
		Étape 1 (20 %)	Étape 2 (20 %)		Étape 3 (60 %)
Lire (40 %)		Oui	Oui	Oui	- Les romans lus permettront d'évaluer la lecture par différentes tâches. - Plusieurs types de textes seront analysés et permettront d'évaluer l'ensemble des critères de la compétence. - Épreuves école : - session en décembre - session en juin
Maîtrise des connaissances	Mobilisation des connaissances				
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Compréhension juste d'un ou de plusieurs textes - Interprétation fondée d'un ou de plusieurs textes - Réaction fondée à un ou plusieurs textes - Jugement critique et fondé sur un ou plusieurs textes				
Écrire (40 %)		Oui	Oui	Oui	- L'écriture de différents types de textes permettra d'évaluer l'ensemble des critères de la compétence. - Épreuves école : - gel d'horaire en novembre - o gel d'horaire en mai - o grammaire en classe
Maîtrise des connaissances	Mobilisation des connaissances				
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Adaptation à la situation de communication - Cohérence du texte - Utilisation d'un vocabulaire approprié - Construction des phrases et ponctuation appropriées - Respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale				
Communiquer (20 %)		Non	Oui	Oui	- La production et l'écoute de discours oraux dans différents contextes permettront d'évaluer l'ensemble des critères de la compétence. - Épreuves école.
Maîtrise des connaissances	Mobilisation des connaissances				
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Compréhension juste et interprétation fondée d'une production orale - Réaction fondée à une production orale - Jugement critique et fondé sur une production orale - Adaptation à la situation de communication - Cohérence des propos - Utilisation d'éléments verbaux appropriés				

FRANÇAIS

PLANIFICATION DES PRINCIPAUX APPRENTISSAGES

	ÉTAP E 1	ÉTAP E 2	ÉTAP E 3
Lire	• Stratégies de lecture • Texte descriptif • Lecture d'un roman obligatoire • Travail ou test sur le roman à l'étude • Lecture écranique (mode différent, non linéaire) • Repérage et validation de l'information	• Stratégies de lecture • Texte descriptif • Texte narratif • Texte poétique • Lecture de roman(s) obligatoire(s) • Travail ou test sur le roman à l'étude • Repérage et validation de l'information et autres compétences informationnelles	• Stratégies de lecture • Texte narratif (suite) • Lecture de roman(s) obligatoire(s) • Travail ou test sur le roman à l'étude • Repérage et validation de l'information et autres compétences informationnelles
Écrire	• Stratégies d'écriture • Texte descriptif • Les classes de mots et les groupes • L'orthographe d'accord • La conjugaison • Le lexique • La phrase • La ponctuation • La grammaire du texte • Vocabulaire	• Stratégies d'écriture • Texte descriptif • Texte narratif • Projet de poésie collaborative • Les fonctions syntaxiques • Les subordonnées • L'orthographe d'accord • Le lexique • La grammaire du texte • Vocabulaire • La ponctuation	• Stratégies d'écriture • Texte narratif (suite) • L'orthographe d'accord • Le lexique • La ponctuation • La grammaire du texte • Vocabulaire
Communiquer	• Stratégies d'écoute et de prise de parole • Discussions	• Stratégies d'écoute et de prise de parole • Paramètres d'une communication orale • Présentation orale • Écoute d'un film • Discussions	• Stratégies d'écoute et de prise de parole • Paramètres d'une communication orale • Présentation orale • Écoute d'un film • Discussions

¹ En fonction des moyens variés utilisés, dont les technologies de l'information et de la communication (TIC), des stratégies diverses s'appliqueront.

Discipline : Géographie		Enseignants : Caroline Desbiens et Claude Deschênes		
Code matière : 095-103		Nombre de périodes par cycle : 3		
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>		
		Étape 1 (40 %)	Étape 2 (60 %)	Étape 3 -
Géographie (100 %)				
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>			
Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Utilisation appropriée des connaissances - Représentation cohérente d'une organisation territoriale - Établissement de la dynamique d'un enjeu territorial	Oui	Oui	Non
		NATURE DES ÉVALUATIONS Épreuve école		
		- Les épreuves en cours d'années seront des épreuves école et porteront sur l'ensemble des critères - Quelques tâches de durées moyennes seront utilisées pour fin d'évaluation		

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape : observations, réalisations diverses, épreuves obligatoires, tests de connaissances... L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

GÉOGRAPHIE		
PLANIFICATION DES PRINCIPAUX APPRENTISSAGES		
ÉTAPE 1	ÉTAPE 2	ÉTAPE 3
- Les techniques en géographie - Carte du monde - Territoire urbain : <i>métropole</i>	- Territoire agricole : <i>espace national</i> - Territoire urbain : <i>ville soumise à des risques naturels</i> - Territoire région : <i>territoire touristique</i>	

Discipline : Éducation physique et à la santé		Enseignant : Mélyna Tremblay		
Code matière : GYMM16-03		Nombre de périodes par cycle : 6		
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>		
		Étape 1 (20 %)	Étape 2 (20 %)	Étape 3 (60 %)
Éducation physique et à la santé (100 %)		Oui	Oui	NATURE DES ÉVALUATIONS - Épreuve école - Épreuve Commission scolaire - Épreuve MELS (obligatoire, unique ou appoint)
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>			
Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Cohérence de la planification - Efficacité de l'exécution - Pertinence du retour réflexif			
				- Évaluation de routines de gymnastique artistique - Évaluation de l'effort en conditionnement physique - Évaluation de routine de trampoline - Évaluation du tumbling - Évaluation de la chorégraphie d'Acrosport - Évaluation par les pairs

*L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape: observations, réalisations diverses, tests de connaissances, etc.
L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.*

ÉDUCATION PHYSIQUE		
PLANIFICATION DES PRINCIPAUX APPRENTISSAGES		
ÉTAPE 1	ÉTAPE 2	ÉTAPE 3
Gymnastique artistique féminine et masculine - Base des mouvements à la poutre - Base des mouvements au saut - Base des mouvements au sol - Base des mouvements aux barres (asymétriques, parallèles et fixe) - Base des mouvements aux arçons - Base des mouvements aux anneaux - Conditionnement physique	Trampoline - Base des mouvements au trampoline - Conditionnement physique	Tumbling et acrosport - Base des mouvements au tumbling - Base des pyramides d'acrosport - Conditionnement physique

Discipline : Histoire et éducation à la citoyenneté		Enseignants : Caroline Desbiens et Claude Deschênes			
Code matière : 087-103		Nombre de périodes par cycle : 3			
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>		NATURE DES ÉVALUATIONS - Épreuve école - Épreuve Commission scolaire	
		Étape 1 -	Étape 2 -		Étape 3 (100 %)
Histoire et éducation à la citoyenneté (100 %)		Non	Non	Oui	- Quelques tâches de durée moyenne seront utilisées pour fin d'évaluation - Les épreuves en cours d'années seront des épreuves école et porteront sur l'ensemble des critères - En fin d'année, il y aura une épreuve de la commission scolaire portant sur l'ensemble de l'année scolaire
<i>Maîtrise des connaissances</i>					
<i>Mobilisation des connaissances</i>					
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages		- Utilisation appropriée des connaissances - Rigueur du raisonnement			

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape : observations, réalisations diverses, épreuves obligatoires, tests de connaissances... L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

HISTOIRE ET ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ		
PLANIFICATION DES PRINCIPAUX APPRENTISSAGES		
ÉTAPE 1	ÉTAPE 2	ÉTAPE 3
		- Les techniques en histoire - La sédentarisation - L'émergence d'une civilisation - Une première expérience de démocratie - La christianisation de l'Occident - L'essor urbain et commercial

Discipline : Mathématique		Enseignantes : Lucie Doré, Camille Lefebvre, Stéphanie Richard et Céline Rocher			
Code matière : 063-106		Nombre de périodes par cycle : 6			
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>		NATURE DES ÉVALUATIONS • Épreuve école • Épreuve centre de services scolaire	
		Étape 1 (20 %)	Étape 2 (20 %)		Étape 3 (60 %)
Résoudre une situation-problème (30 %)		Non	Oui	Oui	- Les épreuves en cours d'année sont des épreuves école. - À l'étape 3, une épreuve pourrait faire l'objet d'un gel d'horaire en avril ou en mai.
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>				
La maîtrise des connaissances est prise en compte dans la compétence <i>Utiliser un raisonnement mathématique</i>	- Compréhension de la situation-problème - Mobilisation des savoirs requis - Élaboration d'une solution appropriée				
Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)		Oui	Oui	Oui	- Les épreuves en cours d'année sont des épreuves école à l'image des épreuves du centre de services scolaire et du MELS. Les situations d'évaluation contiendront une partie qui vérifie les acquisitions de connaissances, la compréhension et l'application de connaissances. - Aux étapes 2 et 3, des épreuves « école » sont prévues lors des sessions d'exams de décembre et de juin.
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>				
Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Formulation d'une conjecture - Utilisation des concepts et processus appropriés - Mise en œuvre d'un raisonnement adapté à la situation - Structuration des étapes d'une démarche - Justification des étapes d'une démarche				

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape : situations-problèmes, situations d'application, tests de connaissances, etc. L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

MATHÉMATIQUE

PLANIFICATION DES PRINCIPAUX APPRENTISSAGES

	ÉTAPE 1	ÉTAPE 2	ÉTAPE 3
Résoudre une situation-problème	• L'ensemble des nombres entiers • L'ensemble des nombres rationnels	• L'ensemble des nombres entiers • L'ensemble des nombres rationnels • Grandeur, mesure, périmètre et aire • Les statistiques	• L'ensemble des nombres entiers • L'ensemble des nombres rationnels • Grandeur, mesure, périmètre et aire • Les statistiques • Les figures planes • Les transformations géométriques • Les suites • Les probabilités
Utiliser un raisonnement mathématique	• L'ensemble des nombres entiers • L'ensemble des nombres rationnels	• L'ensemble des nombres entiers • L'ensemble des nombres rationnels • Grandeur, mesure, périmètre et aire • Les statistiques	• L'ensemble des nombres entiers • L'ensemble des nombres rationnels • Grandeur, mesure, périmètre et aire • Les statistiques • Les figures planes • Les transformations géométriques • Les suites • Les probabilités
Communiquer			

Discipline : Éducation physique et à la santé (MULTISPORT)		Enseignant : Annie Desjardins			
Code matière : 043-102		Nombre de périodes par cycle : 6			
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>			NATURE DES ÉVALUATIONS • Épreuve école • Épreuve Centre de services scolaire • Épreuve MELS (obligatoire, unique ou appoints)
		Étape 1 (20 %)	Étape 2 (20 %)	Étape 3 (60 %)	
Éducation physique et à la santé (100 %)		• Course • Soccer • Tests physiques • Participation natation	• Sécurité aquatique • Natation habiletés • Volleyball • Basketball • badminton	• sports de glace • DBL • Acrogym • Tests physiques • Touch rugby	• Examen d'endurance à la course • Examen pratique sur les styles de nage • Examen d'endurance à la nage • Examen pratique en sports collectifs • Examen pratique en patinage • Examen pratique d'acrogym • Tests physiques
Maîtrise des connaissances - Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	Mobilisation des connaissances - Cohérence de la planification - Efficacité de l'exécution - Pertinence du retour réflexif				

DISCIPLINE : MUSIQUE		ENSEIGNANTE : AUDREY BOULIANNE		
CODE DE LA MATIERE : 169104		NOMBRE DE PERIODES PAR CYCLE : 2		
Compétences et critères d'évaluation		Résultat communiqué au bulletin		
		Étape 1 (20%)	Étape 2 (20%)	Étape 3 (60%)
Créer et interpréter des œuvres musicales (70%)		Oui	Oui	Oui
Maîtrise des connaissances	Mobilisation des connaissances			
Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Efficacité de l'utilisation des connaissances liées au langage musical et aux techniques, en fonction du cycle - Cohérence de l'organisation des éléments - Authenticité de la production - Respect des caractéristiques de l'œuvre			
Apprécier des œuvres musicales (30%)		Oui	Oui	Oui
Maîtrise des connaissances	Mobilisation des connaissances			
Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	Pertinence de l'appréciation			

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape : observations, entrevues, réalisations diverses (communications écrites ou orales, situations de lecture), épreuves obligatoires, tests de connaissances, etc. L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

DISCIPLINE : MUSIQUE		ENSEIGNANTE : AUDREY BOULIANNE	
Planification des principaux apprentissages			
Étape 1		Étape 2	
- Reconnaître les caractéristiques du son et le langage qui s’y rattache - Exercices théoriques - Dictées mélodiques et rythmiques - Lecture de noms de notes - Lecture de rythmes de base		- Exercices théoriques - Exercices de techniques instrumentales - Interprétation d’œuvres de styles variés - Création d’une mélodie sur cinq notes	
- Classer les instruments par famille - Connaître la formation d’harmonie - Sensibilisation à son environnement sonore et aux dommages physiques causés par l’exposition au bruit		- Écoute et analyse d’œuvres de styles variés - Comprendre la structure des œuvres interprétées	

Discipline : Science et technologie		Enseignants : Patricia Jacques, Arnaud Cabanac de Lafregeyre			
Code matière : 055-104		Nombre de périodes par cycle : 4			
COMPÉTENCES ET CRITÈRES D'ÉVALUATION		Résultat communiqué au bulletin <i>Un résultat non communiqué au bulletin n'implique pas que les apprentissages reliés à la compétence ne sont pas planifiés ou abordés pendant l'étape.</i>			NATURE DES ÉVALUATIONS - Épreuve école - Épreuve Commission scolaire - Épreuve MELS (obligatoire, unique ou appoint)
		Étape 1 (20 %)	Étape 2 (20 %)	Étape 3 (60 %)	
Volet pratique (40 %)					- Étape 1 : école - Étape 2 : école - Étape 3 : école
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>				
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Représentation adéquate de la situation - Élaboration d'une démarche pertinente - Mise en œuvre adéquate de la démarche - Élaboration d'explications, de solutions ou de conclusions pertinentes	Oui	Oui	Oui	
Volet théorique (60 %)					- Étape 1 : école - Étape 2 : école - Étape 3 : école
<i>Maîtrise des connaissances</i>	<i>Mobilisation des connaissances</i>				
- Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages	- Interprétation appropriée de la problématique - Utilisation pertinente des connaissances scientifiques et technologiques - Production adéquate d'explications ou de solutions	Oui	Oui	Oui	

L'évaluation des apprentissages se fait régulièrement par différents moyens en cours d'étape ou en fin d'étape : observations, réalisations diverses (Laboratoires, construction d'un prototype), analyse d'objets techniques, recommandations suite à un enjeu, épreuves obligatoires, tests de connaissances, etc. L'évaluation s'appuie sur les critères d'évaluation et permet de vérifier la maîtrise et l'utilisation des connaissances.

SCIENCE ET TECHNOLOGIE (ST)

PLANIFICATION DES PRINCIPAUX APPRENTISSAGES

ÉTAPE 1	ÉTAPE 2	ÉTAPE 3
• Les consignes de sécurité • La science vs la technologie • Ton profil (scientifique ou technologue) • Le matériel de laboratoire • L'observation en science Univers matériel : • Les propriétés non caractéristiques • La masse • Le volume • La température • Les états de la matière • Les propriétés caractéristiques • Le point de fusion • Le point d'ébullition • La conductibilité électrique	• La solubilité • L'acidité et la basicité • La conductibilité thermique • Les changements de phase • Les mélanges • La séparation des mélanges Univers technologique : • Le cahier des charges • Les schémas de principes et de construction	Univers technologique : • Les matières premières et le matériel • Les forces et les mouvements Terre et espace : • La structure interne de la Terre • La lithosphère • L'hydrosphère • L'atmosphère • La lumière • Les éclipses Univers vivant : • La cellule • Les caractéristiques d'un être vivant • L'espèce • La taxonomie • Les populations • Les adaptations • La reproduction chez les animaux • La reproduction chez les végétaux